

REGLEMENT DU CHALLENGE ALLIANZ VESUBIE-TINEE 2018

1) Le challenge est ouvert aux licenciés et aux non licenciés pour les catégories Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Masters 1, 2, 3, 4 et 5 Femmes et Hommes.

2) Le Challenge Allianz Vésubie-Tinée 2018 regroupe 13 épreuves dont 10 réalisables :

- 1er snow Trail de la Colmiane, 9,7 km, le samedi 24 février à LA COLMIANE
- Trail Nocturne des Abeilles, 9 km, le samedi 31 mars à ROQUEBILLIERE
- Rocabiera Trail, 15 km, le samedi 12 mai à ROQUEBILLIERE
- KV de Belvédère, 4 km, le samedi 19 mai à BELVEDERE
- Trail de Rimplas, 12 et 21 km, le samedi 26 mai à RIMPLAS
- Trail de la Peira, 13 km, le samedi 2 juin au SUQUET DE LANTOSQUE
- Trail de l'Energie, 7 km et 16 km, le samedi 4 aout à SAINT ETIENNE DE TINEE
- Verticale du Petit Manaïrou, 3,9 km, le dimanche 12 aout à VALDEBLORE
- Trail Gaudissart, 16 km, le dimanche 19 aout à PELASQUE
- Trail Per Cami, 13 et 27 km, le dimanche 2 septembre à BELVEDERE (Finale du challenge)

3) Inscription :

Les concurrents doivent s'inscrire auprès de chaque organisateur de course selon les modalités mises en place par celui-ci (montant de l'inscription, catégorie...). L'inscription au challenge est automatique dès la participation à l'une des 13 épreuves. **Certains organisateurs qui participent au challenge Allianz vésubie-Tinée se réservent le droit d'ouvrir les inscriptions de leurs manifestations à partir de la catégorie Junior.**

4) Calcul du Challenge

Toutes les courses sélectionnées pour le challenge auront une valeur de 300 points, Les points seront attribués aux coureurs en fonction de leur classement par rapport au nombre d'arrivants classés. Une simple règle de trois sera appliquée. Pour chaque coureur arrivant, les 300 points seront divisés par le nombre de rentrants et multipliés par le nombre de concurrents battus.

Des points supplémentaires seront attribués selon la distance parcourue de l'épreuve sur la base de 2 points par kilomètre soit:

Pour un 13,5 km : 27 pts Pour un 22,2 km: 44 pts

Les 7 meilleurs résultats sur les 10 courses réalisables que comporte le challenge seront retenus.

5) Classement

Un classement provisoire sera établi après chaque épreuve.

Les résultats seront disponibles sur les sites www.traildelapeira.com, www.vesubietrailclub06.com, www.trail-de-rimplas.fr. En cas d'égalité, les concurrents seront départagés en fonction de leur moyenne arithmétique obtenue par le rapport entre le nombre de points obtenus et le nombre de courses effectuées.

6) Récompenses

Les 3 premières féminines et les 3 premiers masculins au scratch ainsi que les 3 premières et 3 premiers de chaque catégorie (Cadet, Junior, Sénior, M1, M2, M3, M4 et M5) seront récompensés.

Pour être classé au challenge, chaque coureur doit faire un minimum de 3 courses sur les 13 sélectionnées.

7) Remise des prix

La remise des prix du challenge Allianz Vésubie-Tinée aura lieu après la course « Trail per Cami », dernière épreuve et finale du challenge.

Pour être classés et récompensés au challenge Allianz Vésubie-Tinée, les coureurs ont l'obligation De participer à l'une des 2 courses du trail per Cami de Belvédère.

8) La participation au challenge Allianz Vésubie-Tinée implique automatiquement l'acceptation du présent règlement.